



## Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9  
Téléphone: (418) 525-0040 Télécopieur: (418) 525-0740  
Courrier électronique: collectif@pauvrete.qc.ca

[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)

**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

### **Réaction à la hausse annoncée de 50 sous du salaire minimum Le Collectif pour un Québec sans pauvreté voit plus loin**

**QUÉBEC, le 13 décembre 2007 – Le Collectif pour un Québec sans pauvreté**, qui accompagnait ce matin le Front de défense des non-syndiquéEs au dépôt de sa pétition demandant une augmentation substantielle du salaire minimum, réagit favorablement à la hausse annoncée de 50¢, soit 6,25% du taux du salaire minimum, annoncée immédiatement après par le ministre du Travail.

C'est la plus forte hausse du salaire minimum depuis celle de 7,5% que la Marche des femmes « Du pain et des roses » avait arrachée au gouvernement en 1995 par la force de la pression populaire. Aujourd'hui, c'est encore la mobilisation des 28 000 signataires de la pétition du Front de défense des non-syndiquéEs qui obtient ce résultat. Le mouvement populaire a des raisons d'être fier. Il ne faudrait pas cependant que, comme en 1995, on s'en tienne là : le ministre du Travail doit planifier de nouvelles augmentations à brève échéance, en les inscrivant dans une visée précise d'élimination de la pauvreté. D'ailleurs, le Québec est en retard par rapport à l'Ontario qui a promis un salaire minimum à 10,25\$ en 2010.

Pour continuer à progresser, il est possible d'appuyer une nouvelle demande d'augmentation du salaire minimum en signant la pétition du Collectif pour un Québec sans pauvreté : *MISSION COLLECTIVE : bâtir un Québec sans pauvreté*, dont l'une des trois demandes est précisément la hausse du salaire minimum à 10,16 \$/heure, afin qu'une personne seule travaillant 40 heures/semaine sorte de la pauvreté. Les deux autres demandes de la pétition sont complémentaires : que toutes les personnes aient accès, sans discrimination, à des services publics universels de qualité et que les protections publiques soient haussées afin d'assurer à toutes les personnes un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation, soit 13 267 \$/an, afin de préserver leur santé et leur dignité.

Actif depuis 1998, le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* regroupe 32 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi que des collectifs régionaux dans quinze régions du Québec. Toutes ces organisations ont dans leur mission de lutter contre la pauvreté, de faire de la défense de droits et de promouvoir la justice sociale. Des centaines d'organisations et d'individuEs de plusieurs secteurs de la société civile forment son réseau d'appui.

- 30 -

Renseignements : Solène Tanguay, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.  
Courriel : [communications@pauvrete.qc.ca](mailto:communications@pauvrete.qc.ca). Site Internet : [www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)

